

## Procès Verbal Conseil d'établissement du 4 octobre 2021

17h40 le quorum est atteint avec 16 participants, ouverture de la séance

Madame Martinez, de l'association Ali Molière est excusée

Monsieur François Ralle, Conseiller consulaire est excusé

Mme Martelly assure le secrétariat de la séance

### 1. Adoption PV du CE du 29 juin 2021

Le PV est adopté à l'unanimité.

### 2. Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour adopté à l'unanimité

### 3. Bilan travaux et perspectives

Arrivée du proviseur mi-août, remerciements à M. LE GALL qui a suivi les travaux durant tout l'été.

Phase 1 : Durant les travaux sont apparus des travaux supplémentaires à mener sans délai, qui n'avaient pas été programmés par les architectes. Le piquage des parties fissurées a montré des fragilités nouvelles. Les murs coupe-vent sur les passerelles extérieures en R+1 et R+2 abimés ont également été retirés et remplacés par des gardes corps métalliques. Les conséquences de la tempête *Filomena* (une inondation de l'établissement) et l'absence de joints de dilatation sur les faux plafonds ont provoqué une rupture des points de fixation menaçant un effondrement de l'ensemble.

Des gardes corps supplémentaires ont été ajoutés également pour des raisons de sécurité dans l'escalier du bâtiment D.

Facture TVA incluse 90.000€

Phase 2 : les brises-soleil en béton vont devoir être abattus car ils deviennent dangereux. Les fissures qui se sont dessinées sur les parties hautes des bâtiments, le long des toits-terrasses, au cours des derniers mois, vont devoir être reprises (travaux sur les toits terrasses, pose d'agrafes pour renforcer la structure, enduits). L'architecte mandaté a déjà procédé à ce type d'intervention sur plusieurs bâtiments. Ces travaux seront validés par un bureau de contrôle. Le portail de l'entrée principale devra être transformé pour permettre un accès pompier.

Estimation TVA incluse, plus de 100.000€

Phase 3 : rénovation des bâtiments, reprise des peintures, des fissures (non dangereuses) pour rendre notre établissement plus agréable, plus attractif.

Estimation TVA incluse 100.000€

Ces coûts n'avaient pas été inscrits au budget. Ils ne seront pas pris en charge par la Mlf et devront être supportés par l'établissement.

L'établissement continue par ailleurs à supporter un crédit, jusqu'en 2024, contracté pour financer l'ensemble CDI, salle polyvalente. De fait, la construction d'un nouveau bâtiment un temps envisagée, n'est plus d'actualité.

- Questions de l'APAELM :

Chronologie envisagée des travaux ? Sur le temps scolaire ?

→ pas envisagé pendant la présence des élèves, plutôt pendant les petites vacances ; pas encore de dates prévues car études complémentaires à mener avant phasage des travaux.

L'établissement est-il aux normes pour accueillir du public ? Y a-t-il des inspections réglementaires à conduire ?

→ Le proviseur va se renseigner sur ces visites de contrôle à mener.

- Où en est le projet de construction d'un nouveau bâtiment ?

→ Il s'agissait d'un bâtiment envisagé pour des lieux d'accueil (salle des professeurs, vie scolaire, salle de permanence, infirmerie...)

La Mlf s'est montrée favorable à la construction de ce bâtiment, dont le financement n'est pas assuré. Ce projet est ajourné, les priorités sont ailleurs.

- Question des représentants du personnel : possible d'en profiter pour refaire la cour de récréation ?

→ mérite d'être inscrit au budget phase 2 ou 3. Un projet doit être conduit. Il s'agit là aussi de rendre l'établissement plus attractif.

- Aucun lien entre les fissures et la tempête Filomena ?

→ l'assurance a remboursé le lycée sur une certaine surface et suite à deux expertises, sans pour autant prendre en charge ce qui était déjà fragile avant la tempête

#### 4. Bilan de rentrée

Résultats aux examens excellents, qui honorent élèves et équipes enseignantes.

Très bon cru de baccalauréat non seulement pour la réussite, mais également pour les mentions obtenues. On réussit bien dans l'établissement en ne laissant personne sur le bord du chemin. Cet établissement est celui de l'excellence, pas de l'élitisme.

Le suivi post bac montre, selon les années, plus ou moins d'études supérieures en France, ou en Espagne, sans tendance vraiment marquées.

22/25 élèves ont eu leur premier vœu dans le supérieur en Espagne.

- Remarque de l'APAELM : remercie pour la présentation de ces données chiffrées

M. le Proviseur tient à souligner le travail très important effectué par le SCAC pour les grilles de conversion des notes.

- Remarque de M. le COCACadj :

Les élèves du lycée n'ont pas été pénalisés dans leurs choix d'orientation.

→ les mentions TB avec félicitations du jury seront à mentionner car cela montre les élèves pouvant entrer dans les filières d'excellence

→ contrairement à ce qui a été annoncé, certes il y a eu des inquiétudes exprimées par les parents (depuis 2007), mais le taux de conversion des notes montre que nos élèves peuvent intégrer les filières d'excellence auxquelles ils se portent candidats.

→ nous disposerons bientôt d'un bilan post bac pour toute l'Espagne

→ toutes les communautés de l'Espagne ont accepté ces équivalences, et cela va s'inscrire dans la durée

- Remarque de l'APAELM :

→ Les parents veulent être les premiers à diffuser ces messages de réussite de nos élèves en post bac aux parents, sur la base de chiffres donnés

- Remarque de M. Boira :

→ depuis de nombreuses années plus de 90% des élèves obtiennent leur premier choix vers l'enseignement supérieur; néanmoins, certains parents préfèrent orienter leurs enfants vers le système espagnol après la 2de. Il relève un besoin de communiquer de manière plus efficace vers les parents et les élèves, dès le collège.

- Remarque de l'APAELM :

→ Envisager les questions d'orientations dès la 3ème plutôt qu'en seconde.

- Remarque des représentants du personnel :

→ Dès la 4ème les enseignants parlent de l'orientation aux élèves ;

- Remarque de M. le COCACadj :

→ avec le nouveau bac, effectivement il va falloir beaucoup plus informer nos parents d 'élèves...

Résultats du Cambridge : Bons résultats ; évolution des coûts pour l'établissement avec le nouvel accord Mlf en faveur de l'établissement.

Résultats du DELF DALF : seront présentés lors du prochain CE

Modification de l'organisation (COCACad), en test pour cette année : responsabilité complète donnée aux AF et IF ; coût plus élevé, mais pas de changement pour les élèves qui continueront de passer les épreuves dans l'établissement

### **Effectifs de rentrée et suivis de cohortes**

Beaucoup moins d'élèves que prévu en Petite section (16 !)

Un effectif inquiétant, orienté à la baisse depuis 4 ans, avec la perte d'une centaine d'élèves.

Une tendance qui va s'accélérer compte tenu des effectifs en maternelle et en CP

752 élèves présents à la rentrée pour 780 annoncés (et inscrits au budget)

Déséquilibre fille - garçon

Des sorties d'élèves en cours de scolarité, (-27 dans le 1er degré ; -28 dans le second degré hors Tle), mais également beaucoup "d'entrées latérales" (+47 dans le 1er degré hors PS ; +24 dans le second degré)

Sorties d'élèves en seconde (5 cette année, un phénomène à surveiller)

Entre 2011-2013, on observait une fragilisation des effectifs à l'entrée en maternelle, mais qui étaient "regarnis" par des entrées latérales à partir du CP, qui n'est plus le cas aujourd'hui

A partir de 2017-2018, nouvelle fragilisation à l'entrée en maternelle, sans entrées progressives à partir du CP, avec non plus une soixantaine d'élèves accueillis mais une quarantaine seulement par cohorte. Cette tendance est très inquiétante.

L'établissement a connu une jauge faible entre 2013 et 2015 (772 élèves au minimum), mais le nombre d'élèves n'a jamais été aussi faible ces 20 dernières années (752 cette année), ce qui génère une situation très préoccupante d'un point de vue financier. L'établissement va devoir s'engager dans une vaste campagne de communication et réduire dans un même temps ses coûts.

- Question de l'APAELM :

→ Combien y a-t-il de fratries entrées en PS ?

5 entrées de petits frères et soeurs

→ Remerciements pour le tableau présentant des chiffres de suivi de cohorte

→ demande de plus de communication depuis plusieurs années à partir d'éléments chiffrés

→ Certaines crèches sont liées à des établissements scolaires sous contrat par une convention. Ces conventions prévoient l'attribution de "points" aux élèves fréquentant ces crèches, qui facilite leur inscription ultérieure dans l'établissement scolaire associé.

- Réponse de M. ORAIN

→ plan de communication sur lequel on travaille depuis un mois, une stratégie est en cours de développement : achat de panneaux et autres supports publicitaires, distribution de tracts dans les communes de zone de "chalandise", captation dans les crèches, développement en cours d'un nouveau site internet (mieux préciser qui nous sommes, nos points forts, notre vision), pour montrer que nous sommes un lycée international et pas uniquement destiné aux parents français, projet de nouvelles journées portes ouvertes. Il est prévu de trouver un slogan qui caractérise le lycée. Le site web va évoluer vers une identification simple du processus d'inscription en ligne.

- Remarque de M. le COCACadj :

→ Le phénomène est général car il y a une baisse naturelle même si compensée par les entrées latérales (Bachibac). Sur l'ensemble du réseau Espagne il y a une progression de 0,7 % des effectifs, baisse effectivement en particulier pour Vva.

- Question de l'APAELM :

→ Est-ce possible que le directeur fasse les visites de l'établissement ?

Réponse de l'établissement : Mme Martelly a reçu de manière individuelle 41 familles, en complément de la visite de l'établissement qui permet de répondre aux questions organisationnelles des familles.

Complément du COCACadj : effectivement, intérêt d'un système pour permettre de rester en contact avec les familles prospectrices.

## **M. ORAIN**

Nous allons mener une analyse auprès de tous les parents qui se sont rapprochés de l'établissement l'an passé pour prendre des renseignements sans finalement y inscrire leurs enfants. Nous informerons les membres du CE lors de notre prochaine réunion.

### **Projets pédagogiques**

De très nombreux projets sont présentés, certains "traditionnels" (AEFE, Mlf, MEN), d'autres innovants (concours de théâtre en classe de 3ème, avec projet de voyage à Marseille)

Mme Martelly et M. Orain remercient les enseignants pour leur engagement et les propositions de projets qui permettent à nos élèves d'apprendre en étant impliqués dans leur apprentissage. Cela montre la vitalité de notre établissement.

### **Organisation des élections**

Dépôt des candidatures, mardi 5/10

Date et modalité de la campagne, affichage lycée, site Web établissement, mailing parents.

Campagne du 5 au 12/10 minuit

Date des élections, du 13 au 19 octobre

Modalités du scrutin : électronique, à partir des courriers électroniques des responsables. Comme l'an passé, la société avec *Less is cool* sera chargée d'organiser le scrutin.

La société partenaire a augmenté le nombre de leurs serveurs pour pallier les problèmes "d'embouteillages" connus l'année dernière au moment du vote. Les invitations à voter seront aussi distribuées progressivement au cours de la journée du 13 pour limiter ce phénomène.

### **Questions diverses**

IMP : approuvées à l'unanimité

Français	1	M. Gimenez
SVT	1	M. Burger
Physique Chimie	0,5	M. Vernudachi

#### Questions des enseignants :

- Question 1 : quelles solutions sont proposées pour répondre au problème du réfectoire des professeurs ?  
→ Travail pour supprimer définitivement l'utilisation du gymnase le midi comme "salle à manger", en envisageant de faire déjeuner les collégiens dans la petite cantine. Des contrats à faire évoluer pour disposer de personnel en nombre suffisant pour permettre le nettoyage et l'installation des plus grands dès 13h00 . Cet espace pourra être utilisé par les enseignants

- Question 2 : Face au moral affecté par la situation actuelle du lycée, quelles sont les stratégies prévues ? (investissement, dépenses, coût de fonctionnement ...)  
→ Le lycée va reprendre entièrement le projet de budget 2021-22 pour l'adapter à la différence du nombre d'élèves (de 780 élèves budgétés à 752 élèves au final), et intégrer tous les coûts non inscrits au budget initial (travaux, conséquence d'un nouveau prestataire en restauration...). Nous proposerons un budget consolidé lors du prochain Conseil d'Établissement.

Les représentants des enseignants s'interrogent sur la facture énergétique du lycée en lien avec le projet d'école. Le lycée présentera une comptabilité faisant apparaître les grandes masses budgétaires, dont les fluides (en forte augmentation)..

Question 3 : Concernant la communication du lycée, quels sont les retours sur investissement ? (rapport entre les nouvelles inscriptions et coûts engendrés par la com du lycée)  
→ très difficile à mesurer ; stratégie plus offensive à avoir pour se faire connaître. Un projet ambitieux de communication va être mené.

Question 4 : Peut-on fixer une deadline pour le changement des spécialités en classe de première ?  
→ effectivement trois semaines semble un temps raisonnable pour éventuellement changer de spécialité  
→ raisons de changement de spécialités : incompatibilité des edt, retour sur les conseils des enseignants sur les spécialités profitables aux élèves  
→ 10/60 : nombre pas trop important, mais tout de même questionnable, peut-être un travail à envisager en seconde plus approfondi avec élèves et parents pour que tous comprennent bien l'enjeu du choix des spécialités.

#### Questions des parents APAELM :

- La lecture, la réflexion et la compréhension du règlement intérieur ont-elles été travaillées dans les classes du secondaire, ainsi que l'engagement ultérieur des élèves à le respecter ?  
→ Dès la 6ème, le RI est travaillé, avec les droits et obligations des élèves, repris ensuite dans les heures de vie de classe  
→ Travail à mener pour en faire un abstract illustré, pour une meilleure appropriation par les élèves. Le Conseil du second degré devra faire évoluer le RI sur plusieurs points,  
→ En primaire, travail sur des règles de vie (je peux être tranquille dans mon coeur, dans mon corps, dans mes affaires et mon travail)  
→ Règles de vie dans les salles de sciences également

→ Nombre de téléphones portables confisqués ? Une dizaine à ce jour.

- Les conditions de rentrée tant en réduction, espérons conjoncturelle, d'élèves payants qu'en augmentation de coûts menacent l'équilibre financier du Lycée. Quelles sont les perspectives à court et moyen terme pour le financement de l'établissement ?

Point développé ailleurs. Un budget consolidé sera présenté au prochain CE.

- Quel est le montant des contributions volontaires des familles à la caisse de solidarité suite à la clôture définitive des inscriptions ? Quel en est le solde actuel ?

→ Monsieur Le Gall indique que le fond de solidarité est actuellement doté de 6450€, auquel il convient de rajouter 900 € versés par les parents au titre de cette rentrée scolaire. Ce fonds a vocation à aider les familles en difficultés mais comme le précise Monsieur Pagnoux, l'objectif n'est pas une aide aux frais de scolarité couvert par le système de bourses, mais pour une aide ponctuelle comme lors de voyages ou sorties scolaires.

- Avez-vous pensé à réduire le coût du transport ou à changer de prestataire pour que les élèves ne résidant pas à Villanueva puissent venir afin de réduire le prix prohibitif actuel ?

→ Il y avait autrefois 4 lignes de bus (et même jusqu'à 6), maintenant 3 ; le coût et la qualité de la prestation posent question.

Il est envisagé de lancer un appel d'offres. Monsieur Pagnoux indique cependant que dans ce secteur les entreprises s'entendent sur les prix et se répartissent par secteur géographique la prestation de transport scolaire. Une rencontre est prévue avec l'entreprise Yolcar et les associations de parents d'élèves pour aborder toutes ces questions.

- Envisagez-vous de mener des actions d'ouverture et de visibilité telles que proposer et donner des cours de français dans les écoles maternelles de Villanueva, comme cela se fit il y a quelques années ?

→ pas pour l'instant.

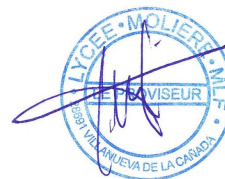
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h55

La secrétaire de séance,

Le Proviseur, président de séance,



Alix Martelly



Jean-Christophe ORAIN